

DEMANDE D'ACQUISITION DE CREDITS ECTS PAR VALIDATION D'ACQUIS (VAC)

Année universitaire 2022 – 2023

Date limite : 10 Octobre 2022

IMPORTANT

- La demande de VAC est une demande annuelle (pour les semestres 1 et 2 en même temps)

- **n'est en aucun cas accordée automatiquement.** La commission pédagogique se prononce après examen des **pièces justificatives** fournies (carte d'étudiant, avis médical, contrat de travail, livret de famille, certificat ou attestation officielle etc.).

- toute demande transmise hors délai ne sera pas étudiée.

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Inscrit en (ex. : initiation, Licence, DLC, DC etc.)

Langue :

Niveau :

Numéro d'étudiant :

Titres présentés :

- Diplômes
- Relevés de notes
- Attestation ECTS
-

Les demandes de validations d'acquis doivent être envoyées dans le strict respect des délais indiqués à **Delphine RELAVE : delphine.relave@inalco.fr** où elles seront traitées après avis de la commission de validation d'acquis concernés.

Date :

Signature de l'étudiant :

PROCÉDURE :

- Votre demande concerne **des éléments spécifiques TRANSVERSAUX**, merci de transmettre le dossier par mail avec les pièces justificatives à Delphine RELAVE.

Indiquez pour chaque EC, le code et l'intitulé précis :

DEPARTEMENT :		
EC SPECIFIQUE Transversal		
Code	Intitulé de l'EC	Décision
Signature du responsable		